

Brief Nr. 197

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **17 (1911)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pendant plusieurs mois de me charger d'aucun ouvrage littéraire quelconque. Mais dès que l'été me procurera plus de repos, je me verrai obligé à songer au troisieme Tome de mon Tr. sur l'experience qu'on desire de tout coté, et qui me coutera pour le moins une année entiere de travail. Ajoutés à cela que je ne puis ni lire ni ecrire à la chandelle et que la vie sedentaire me tue.

J'ai reçu hier par un anonyme les representations des C. A. B. de Geneve du 13 Fevrier. J'ignore qui me fait depuis plusieurs mois cette ennuyante galanterie, je deteste cette espee de lecture, et je n'ai lu aucune de ces brochures. De grace dites-moi pourtant, Monsieur, à quoi tout cela aboutira?

Br. ce 21 Fevrier 1768.

Zimmermann.

197.

(Bern Bb. 28, Nr. 87. — Frensdorff S. 170.)

La maniere infiniment genereuse avec la quelle vous avés bien voulu me faire connoitre à S. E. de Munchhausen, l'esperance que vous avés conçu en ma faveur et temoigné à ce grand ministre, jointe aux soins empressés de mon ami Tissot, a produit un effet frappant: je suis appellé par S. E. de Munchhausen à la place de feu M. Werlhof avec douze cent ecus de Pension.

Je ne scaurois vous exprimer, Monsieur et très gracieux Patron, tout ce que mon cœur me dit pour vous dans cette occasion. Je ne scaurois même vous decrire aves assés de clarté l'impression que cette nouvelle a fait sur mon esprit: c'etoit un melange de plaisir et de crainte. Le plaisir diminuant la

crainte, la crainte diminuant le plaisir, il en resuloit au premier moment un sentiment doux et tranquille; mais d'abord après la crainte prit le dessus.

Ma belle mere etant resoluë de me suivre, ma femme etant enchantée de cette vocation, je l'ai accepté sur le champ avec quelques conditions aux quelles les circonstances m'ont forcé: 1. Que Sa Majesté me fasse la grace de me payer les frais de mon voyage. 2. Que ma pension commence lorsque Sa Majesté aura bien voulu m'agrèer. 3. Que j'aye la liberté de rester pour l'arrangement de mes affaires encore trois mois en Suisse, après ma nomination à cette place.

En arrivant à Hannovre je serois pour ainsi dire à la rue, sans maison, sans meubles, sans utensiles, sans rien de tout ce qu'il faut pour un menage; ce n'est qu'à force d'argent qu'on peut lever de pareilles difficultés, et voilà ce qui m'a engagé de proposer ces conditions. J'ai tout cela à Brugg, mais il sera impossible de vendre ma maison ou de tirer quelque argent de mes meubles etc.

Vos directions, vos conseils, Monsieur et très gracieux Patron, me seroient d'une utilité infinie, si l'affaire reussissoit. Je n'ai aucune idée de ce que la place de premier medecin exige, et je fremis en y pensant. Après cela quant aux details œconomiques je ne scaurois à qui m'adresser, car je ne connois qui que ce soit à Hannovre.

L'importance de la grace que vous m'avés fait demande plus que des remerciments par escrit, je ferai le voyage de Berne pour pouvoir en personne vous presenter mes hommages et vous dire avec

effusion de cœur, combien je suis touché et frappé de tout ce que vous avés fait pour moi.

Je crois devoir tenir cette vocation absolument secrète, je n'en ai rien dit à qui que ce soit, et je vous supplie de vouloir bien en faire autant.

Brugg ce 21 Avril 1768.

J. G. Zimmermann.

198.

(Bern Bb. 28, Nr. 95b.)

Je suis infiniment sensible à la part que vous prenés à mon avancement et à tout ce que vous avés fait pour moi dans une occasion si importante. Je vous supplie de vouloir bien me continuer vos bonnes graces, de m'honorer toujours de votre protection et de m'aider de vos excellents conseils. Si je puis jamais vous être bon à quelque chose, si je puis l'être à ceux que vous aimés et que vous estimés, ordonnés je vous conjure, et croyés que rien au monde ne scauroit m'être plus intéressant et plus agreable.

Les arrangements que je suis obligé de prendre m'ont forcé lundi passé à rompre mon secret. Ainsi, Monsieur et très gracieux Patron, il n'est plus necessaire de cacher cette affaire à mes connoissances de Berne, j'en ai parlé aujourd'hui au Professeur Stapfer. Une chose qui me fait beaucoup de plaisir c'est que je vois qu'on me regrette ici et que des gens versent pour moi des larmes qui n'ont gueres été mes amis. Je vois aussi d'un autre coté que parmi mes concitoyens que j'ai conté au nombre de mes amis, et que j'ai toujours traité comme tels, on porte du fond de l'ame envie à mon sort. Tout cela amuse.